

Allocution de Jean Monnet (7 octobre 1953)

Source: Remise des Passe-Ports Européens / Jean Monnet.- Luxembourg: 07.10.1953. CLT-UFA, Luxembourg. - SON (00:03:38, Montage, Son original).
CLT-UFA, 45, Boulevard Pierre Frieden, L-1543 Luxembourg.

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/allocution_de_jean_monnet_7_octobre_1953-fr-a5b84e9d-8d42-4dee-9102-4a9afdobde7c.html

Date de dernière mise à jour: 04/07/2016



Allocution de Jean Monnet (7 octobre 1953)

Je suis heureux de voir ici les représentants des institutions de la Communauté, ainsi que le monsieur Kunnen, le directeur des Douanes luxembourgeois, et le colonel Gilson, commandant de nos gendarmeries luxembourgeoises, qui aura à donner d'ailleurs des instructions pour veiller à ce que les détenteurs de ces passeports puissent passer aux frontières librement comme s'ils étaient citoyens, non seulement du Luxembourg, mais de tous les pays de la Communauté. Vous savez que la Communauté du charbon et de l'acier a déjà établi la libre circulation des marchandises entre les six pays de la Communauté. Mais aujourd'hui, elle commence quelque chose d'au moins aussi important : c'est la libre circulation des personnes qui commence modestement, c'est vrai, puisque cette libre circulation des personnes ne va être autorisée, momentanément, que pour les fonctionnaires de la Communauté, mais c'est un commencement plein d'espoir. Toute personne qui sera porteur de ce document passera les anciennes frontières des six pays comme s'ils étaient citoyens de ces six pays. C'est véritablement le premier passeport européen. Je vais signer ce document pour la première fois et le remettre aux représentants des institutions de la Communauté. Monsieur Ernst, secrétaire-adjoint de la Haute Autorité, je vous remets votre passeport européen. Monsieur [Deneré], secrétaire de l'Assemblée commune de la Communauté, je vous remets votre passeport européen, ainsi qu'à monsieur [Van Hout], greffier de la Cour, et à monsieur [Decharpe], secrétaire-adjoint du Conseil des ministres. J'espère, et nous espérons tous, que bientôt ces passeports européens seront étendus à d'autres personnes et que, dans un avenir prochain, tous les peuples d'Europe enfin réunis auront ce laissez-passer et pourront ainsi circuler dans les six pays en tant que citoyens de la Communauté européenne et citoyens des six pays. Et nous voyons dans les discussions, qui se poursuivent activement actuellement à Rome pour la création d'une autorité politique, l'espoir prochain de la réalisation de cette Communauté de l'Europe, qui enfin doit nous donner et la prospérité et la paix.